



Boulogne-Billancourt, le 9 juin 2016

TF1 détient 100 % du capital de TMC et Monaco devient actionnaire du groupe TF1

Le groupe TF1 annonce le rachat ce jour à la Principauté de Monaco de la participation de 20 % qu'elle détient dans la chaîne TMC. Cette transaction se fera par échange d'actions, permettant ainsi à la Principauté de Monaco, actionnaire de TF1, de rester associée aux succès de TMC et du groupe TF1.

La Principauté de Monaco détiendra ainsi 1,1 % du capital de TF1.

Cette transaction ne modifie en rien le fonctionnement actuel de la chaîne TMC, dont le siège et les activités se trouvent à Monaco.

Le groupe TF1 poursuit ainsi la mise en œuvre de sa stratégie multi-chaînes.

Pour Monaco, c'est l'opportunité de s'associer au développement d'un groupe audiovisuel de dimension internationale et aux savoir-faire multiples.

TMC est la chaîne de référence de la TNT gratuite. S'adressant au public des 25-49 ans, elle offre des programmes articulés autour de quatre piliers : une offre puissante de cinéma, les magazines d'investigation et de décryptage, les divertissements avec les spectacles des humoristes préférés des français et la fiction française. En 2015, TMC est la chaîne leader de la TNT gratuite sur l'ensemble de la soirée.

TMC est consolidée à 100 % dans les comptes de TF1 depuis juillet 2010.